

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 66

CAPD du 28 janvier 2020

Monsieur le Directeur académique,

1. L'année scolaire 2019/2020 restera dans les annales pour les enseignants, les enseignantes et l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale mais aussi, plus largement, pour les salariés français du secteur public comme du privé. Nous sommes donc au 54^{ème} jour de mobilisation. Le gouvernement propose une réforme de notre système de retraite. Cette réforme, à laquelle une large majorité de nos concitoyennes et concitoyens est opposée, remet en cause les acquis de ce pilier du contrat social français, issu du conseil national de la résistance. L'exécutif la présente comme indispensable, plus juste, plus avantageuse même pour certaines catégories. Dans les faits, elle aura comme conséquence de nous faire tous travailler plus longtemps et de percevoir des pensions plus faibles.

Dans ce contexte, les enseignants et enseignantes seraient les plus impacté.es par la mise en place de cette réforme. Depuis le 5 décembre, ils et elles sont massivement mobilisé.es, notamment dans notre département, afin d'exprimer leur mécontentement et leur rejet de ce projet : de nombreuses écoles fermées, des taux de grévistes de 40, 50 allant jusqu'à 75% lors des temps forts de la mobilisation en décembre et janvier, des envois importants de déclaration d'intention de grève, des actions diverses avec les salariés des autres secteurs (retraites aux flambeaux, information auprès de la population, interpellation des élu.es, tractages, blocages, etc...).

Les promesses de revalorisation faites par notre ministre, mises à mal par le rapport du conseil d'état, doivent être déconnectées de la Réforme des retraites. De plus, cette revalorisation ne doit pas être conditionnée à de nouvelles missions. Si tel est le cas, ne l'appelons pas « Revalorisation ».

Au SNUipp, nous n'avons pas l'habitude d'avaler des couleuvres et prenons cette annonce comme une provocation supplémentaire.

Tout comme son estimation concernant le 0,1% des enseignants qui seraient hostiles à sa réforme. Il nous semble qu'il serait utile à notre Ministre de revoir ses fondamentaux en mathématiques !

Depuis le début de ce mouvement social, le SNUipp et la FSU ont pris toute leur place au sein de l'intersyndicale CGT, FO, Solidaires, FSU et des organisations de jeunesse qui réclament le retrait de ce projet.

Notre ministre a lui aussi un projet pour l'école. Un projet sous tendu par la logique libérale du New Management Public : ne pas créer de postes supplémentaires, réduire les dépenses de l'action sociale, conditionner une revalorisation salariale à de nouvelles missions alors que les enseignants et enseignantes du premier degré sont payé.es 22% de moins que la moyenne des pays de l'OCDE et que le point d'indice est gelé depuis 10 ans, imposer plutôt que d'écouter avec de nombreuses injonctions, éditer des guides de

« bonnes pratiques » se basant sur une petite partie de la recherche dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, qui aille dans le sens de la pédagogie prônée par le ministre. Les enseignants ne sont pas des exécutants mais bien des concepteurs ! Ce sont eux les professionnels, ne l'oublions pas. Que dirait-on d'un ministre de la Santé qui expliquerait aux médecins la façon dont il faut ausculter ou aux infirmières la façon dont il faut piquer ?

2. Cette année 2019/2020 restera également dans les annales en ce qui concerne les conditions de travail de nos collègues, de tous nos collègues et plus particulièrement les directeurs et directrices d'école. Suite au suicide de Christine Renon, une prise de conscience profonde s'est produite dans notre profession. Une prise de conscience des situations de souffrance au travail et d'épuisement professionnel. Depuis le CHSCT ministériel extraordinaire, nous savons que 58 personnels se sont suicidés en 2019. Le ministère a pris des mesures : un questionnaire et des réunions au sein de groupe départementaux de suivi des missions de directrices et directeurs. Dans notre département, vous avez choisi de convoquer cette rencontre un mercredi à 18h30. Pour le SNUipp-FSU et pour nos collègues, ceci est inacceptable ! Cela l'est également pour nos collègues directeurs et directrices.

3. Cette année 2019/2020 restera dans les annales car suite au vote de la loi sur la transformation de la Fonction Publique, notre rôle de représentant des personnels, garants de l'équité et de la transparence, est remis en cause. Est-ce que le mot « Paritarisme » est définitivement devenu obsolète ?

4. Nous en venons maintenant à la gestion des intempéries de la semaine dernière. Les messages contradictoires qui sont arrivés l'un à la suite de l'autre ont semé le doute dans l'esprit des collègues. Il aurait été souhaitable qu'un message clair et précis soit envoyé à CHAQUE collègue sur sa boîte professionnelle. Et c'est sans compter sur la suite, c'est-à-dire la demande scandaleuse de justification d'absence émanant de vos services !

5. Pour terminer sur une note plus positive, nous souhaitons remercier les services et M. le secrétaire général en particulier, en ce qui concerne la réponse apportée à notre demande sur le thème de l'IDPE. Cette gestion locale du problème a eu le mérite de rappeler aux collègues concernés que, parfois, le bon sens et l'équité peuvent encore l'emporter sur la déshumanisation croissante de notre institution. Nous ne doutons pas que, lors de cette CAPD durant laquelle nous allons examiner les demandes de recours suite aux rendez-vous de carrière, le bon sens et l'équité puissent à nouveau être au rendez-vous.

Les représentants des personnels du SNUipp-FSU 66